

## **Ruling 2016.1230 : en cours de demande**

Movie Tax Invest a obtenu en date du 01 décembre 2015 un ruling concernant son Offre Tax Shelter (N°2015.404). Suite à la modification de l'Article 194ter CIR1992 du 26 mai 2016, celui-ci n'est plus valide pour les Conventions-Cadres signées après le 30 juin 2016. Une nouvelle demande de Ruling est à l'heure actuelle en demande auprès du SDA. Dès réception de la décision du SDA, celle-ci fera l'objet d'un Supplément au Prospectus de Movie Tax Invest et sera valide pour les Convention-cadre signée après la date de prise de décision du SDA. Une demande de rétroactivité de la validité à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2016 a été introduite.

Ledit Ruling sera disponible sur le site de Movie Tax Invest à l'adresse suivante <http://www.movietaxinvest.be/Les-aspects-legaux.aspx> .